

## **Compte rendu de la réunion du second Conseil d'École du lundi 28 janvier 2013**

### **Étaient présents :**

Madame Marie-Christine Arnault, directrice et enseignante PS-MS  
Madame Virginie Sérèmes, enseignante MS-GS  
Monsieur Robert Poittevin Délégué Départemental de l'Éducation Nationale  
Madame Marie-Hélène Jolivet-Béal, maire de Chamarande  
Monsieur Alain Brisse, maire de Torfou  
Monsieur Olivier Lejeune, vice-président de la Commission Scolaire de Chamarande  
Madame Cécile Pajak-Ducrocq, représentante des parents d'élèves  
Monsieur Jacques-André Régnier, représentant des parents d'élèves  
Madame Cécile Boulmier, représentante des parents d'élèves  
Monsieur Benjamin Morillon, représentant des parents d'élèves

L'ordre du jour a été suivi et les différents points ci-dessous discutés :

### **Les projets pédagogiques :**

Les enseignantes exposent les différents projets et sorties à venir :

#### Sorties

28 février : Les enfants assisteront à un spectacle « des contes en musique »

Fin mars : Les enfants participeront à une sortie à la Maison Elsa Triolet (Saint Arnoult-en-Yvelines). A cette occasion les enfants assisteront à un atelier artistique au sujet des couleurs et feront un jeu de piste sur le thème « Les détectives en herbe ».

Mars ou Avril : Une sortie au parc de Chamarande sur le thème « les 5 sens dans le parc de Chamarande »

Mai : Une sortie pour la classe PS-MS à la maison de la Beauce (Orgères-en-Beauce). Les enfants participeront à une animation sur le thème « le blé, du grain au pain ».

#### Projets de classe

En PS-MS, le travail sur les animaux continue. Le lapin a été vu et l'étude de 2 ou 3 autres animaux sont à venir. Le végétal n'est pas en reste. Des plantations ont été réalisées (noyaux d'avocat entre autre). Les enfants observent la repousse des bulbes de jacinthes plantés l'année dernière.

En MS-GS, le travail sur les contes se poursuit, tout comme le Kamishibai et le film d'animation (à partir du roman policier « John Chatterton détective », en concertation avec la classe de CE2 de l'école élémentaire). Concernant ce dernier, les illustrations sont en cours de finalisation et l'enregistrement de la bande son (voix des enfants qui racontent l'histoire) débute. Une projection « en avant première » sera proposée aux parents des élèves de MS-GS et de CE2. Une projection « publique » se tiendra lors de la journée portes-ouvertes en fin d'année.

## **Aide personnalisée:**

Concernant la classe de PS-MS, depuis le début de l'année, cinq enfants de MS ont profité de l'aide personnalisée. Deux d'entre eux n'en ont plus besoin. Après les vacances de printemps des enfants de PS pourront, en fonction des besoins, bénéficier de cette aide.

Pour la classe de MS-GS, à tour de rôle quasiment tous les enfants profitent de l'aide personnalisée, en particulier pour travailler sur la phonologie. Ceci permet de faire un bon travail par petits groupes, sachant qu'avec les 31 enfants réunis il n'est pas facile de travailler la phonologie.

## **Accueil d'un enfant avec un handicap temporaire. Bilan:**

Une élève de l'école a dû subir une lourde opération, suite à laquelle elle a été plâtrée durant plusieurs mois.

Bien que le lourd handicap temporaire de cette élève aurait pu l'éloigner de l'école, grâce à la volonté et la disponibilité de ses parents et aux possibilités d'accueil qui lui ont été réservées en classe, elle a pu rester proche et en contact avec son école.

L'élève a pu venir au début une demi-heure, quelques jours par semaine, puis un peu plus longtemps, quasiment tous les jours de la semaine, toujours accompagnée de l'un de ses parents. Lorsqu'elle ne pouvait pas venir, ses parents ont pu récupérer des informations ou du matériel en rapport avec le travail fait en classe, afin de faire travailler leur fille chez elle.

Cette bonne organisation a permis à cette élève de ne pas être coupée de l'école, de ses copains et copines mais aussi que la classe entière ait pu vivre ces moments difficiles sans anicroches.

La maîtresse souligne que le dialogue avec les parents a été toujours présent, même lorsque quelques petites difficultés ont été rencontrées, ceci a permis d'avancer de manière constructive pour tous.

Les enfants de la classe ont tous été très attentifs à ne pas bousculer l'enfant plâtrée, et encore aujourd'hui, où elle n'a plus de plâtre, mais reste fragile, ils font attention à elle.

Les Représentants de Parents d'Élèves soulignent l'importance du travail en amont qui a été fait dans la classe. Les parents ayant apporté par exemple des radiographies qui ont permis à la maîtresse d'expliquer plus concrètement aux enfants ce qui allait se passer... et même de leur expliquer ce qu'étaient les os, le squelette, etc.

## **Organisation du temps scolaire:**

### Jours de rattrapage

Les vacances de la Toussaint ayant été cette année d'une durée de deux semaines, elles impliquent les rattrapages suivants :

- Le mercredi 22 mai sera travaillé
- les vacances d'été commenceront le samedi 6 juillet 2013 au lieu du jeudi 4 juillet 2013.

### Sieste des petits et moyens (toutes classes confondues)

Des parents ont demandé s'il était possible que certains enfants, rentrant chez eux le midi, puissent faire la sieste chez eux et revenir à l'école après celle-ci.

Les maîtresses indiquent que même s'il est conseillé et souhaitable que les enfants fassent la sieste à l'école (véritable sieste pour les petits, moment de repos pour les moyens), il est tout à fait possible, dans le cas où un enfant rentrerait chez lui le midi et s'endormirait avant de repartir à l'école, de lui laisser faire la sieste chez lui pour le ramener à l'école à 14h45 afin qu'il puisse reprendre le cours des activités de sa classe.

Les maîtresses indiquent que ce cas doit rester exceptionnel afin de ne pas perturber les rythmes et habitudes de la classe. En tout état de cause, il est nécessaire que l'école soit

informée si le cas se produit, ceci afin de ne pas « attendre » l'enfant à 13h40 d'une part et lui permettre de rentrer à 14h45 d'autre part.

### Semaine de 4 jours 1/2

Une large partie du conseil d'école a été consacré aux modifications qui auront lieu pour que la semaine de 4 jours ½ soit mise en place.

Nous ne détaillerons ici que ce qui, au jour d'aujourd'hui, semble acté.

La commune de Chamarande appliquera les dispositions de la semaine de 4 jours ½ en accord avec les décisions qui seront prises par la communauté de commune « Entre Juine et Renarde ».

Un gros travail de réflexion, afin de mettre en place un projet qui a du sens et qui soit constructif, est encore à mener. Pour cette raison, la commune de Chamarande tout comme la Communauté de Commune « Entre Juine et Renarde » ont décidé de ne pas appliquer, comme la loi les y autorisent, la semaine de 4 jours ½ à la rentrée 2013, mais plutôt à la rentrée 2014.

La « demi-journée » supplémentaire de la semaine sera celle du mercredi matin.

Une première réunion de réflexion entre les Commissions Scolaires de Chamarande et Torfou, les enseignants et les Représentants des Parents d'Élèves des 3 écoles, est prévue courant février 2013.

Les Représentants des Parents d'Élèves se proposent d'ouvrir une nouvelle rubrique sur « l'Espace web des Parents d'Élèves » qui sera consacrée à la semaine de 4 jours ½. Y seront publiés différents documents d'information, de travail, l'état d'avancement des projets, etc. Cette rubrique pourra aussi permettre de recueillir les propositions et idées de chacun.

### **Le restaurant scolaire**

Les Représentants de Parents d'Élèves ont été conviés à visiter le restaurant scolaire fin décembre 2012.

Il ressort de cette visite que globalement les enfants ont eu l'air d'apprécier leur repas et semblaient heureux de manger à la cantine, ce qui est primordial.

Les Représentants de Parents d'Élèves ont toutefois relevé quelques dysfonctionnements et listé quelques améliorations possibles.

Madame le Maire a indiqué qu'elle allait procéder aux ajustements nécessaires afin de remédier aux dysfonctionnements relevés par les Représentants de Parents d'Élèves et engager des actions pour réaliser quelques-unes des améliorations listées.

La Caisse des Écoles sera sans doute mise à contribution.

Les Représentants de Parents d'Élèves vont suivre avec attention ce dossier dans les semaines qui viennent.

### **La coopérative scolaire :**

Il reste à ce jour, 2056 euros.

Depuis le début de l'année scolaire, la coopérative scolaire à, entre autre, financé :

- Le car pour la sortie à Méréville
- Le spectacle des 3 chardons, Galou le Berger
- Du matériel pédagogique et des DVDs
- Le spectacle des Marionnettes Coconut, le petit loup de Noël
- Des jeux, de la peinture et des albums
- Certains ingrédients pour les gâteaux d'anniversaire

Le photographe doit venir le 7 février. Une partie de la recette liée à la vente des photos de classe reviendra à la coopérative scolaire.

## **Entretien de l'école et des jeux. Travaux**

### Structure de jeux :

Depuis maintenant plusieurs mois les enfants ne peuvent plus utiliser le toboggan de la structure de jeux, une marche pour y monter est manquante. La structure de jeux, vieillissante a de plus besoin d'une petite révision générale.

Madame le maire indique que le devis du menuisier est bien trop cher (environ 2000 euros pour remplacer l'escalier et réviser la structure) et que les services techniques vont se charger eux mêmes de la réparation.

Les Représentants de Parents d'Élèves indiquent qu'il est dommage pour les enfants que la structure de jeux ne soit toujours pas réparée et rappellent qu'avant les vacances de Noël ils avaient envoyé un mail pour faire avancer le dossier, un parent d'élève, compétent en la matière, s'étant proposé pour effectuer la réparation.

L'interdiction du bac à sable pour les enfants en ce moment (cf ci-dessous) ne fait que renforcer l'urgence de la réparation de la structure de jeux.

### Cabane :

La porte de la cabane n'a toujours pas été révisée.

### Bac à Sable :

Le bac à sable est interdit aux enfants, une crotte de chat y ayant été trouvée. La mairie va procéder au changement du sable.

Madame le Maire propose de faire fabriquer un cadre en bois muni d'un filet fin en plastique (le tout étant très léger pour être facilement manipulé), qui pourrait être placé sur le bac à sable lorsque les enfants ne sont pas en récréation, ceci afin d'éviter ce genre de désagrément.

### Outils de jardinage :

Les maîtresses indiquent qu'elles aimeraient récupérer les outils de jardinage auprès des services techniques.

### Elément de poterie de la décoration de l'école :

Les Représentants de Parents d'Élèves, ayant appris que l'élément de poterie manquant dans le bas de la décoration de l'école n'était ni cassé ni perdu mais juste décollé, demandent s'il ne serait pas possible de procéder à son recollement.

### Porte d'entrée de l'école :

Le pêne de la serrure de la porte d'entrée est toujours difficile à enclencher, la porte s'ouvre alors toute seule lorsque qu'elle n'est pas fermée à clé.

### Grille située au niveau du portail d'entrée :

Les Représentants de Parents d'Élèves remercient les services techniques pour les puisards d'évacuation réalisés au niveau du portail d'entrée de l'école.

### Lavabos :

Les Représentants de Parents d'Élèves avaient indiqué lors du dernier conseil d'école que les enfants s'éclaboussaient avec les lavabos des toilettes. Le sol trempé après une séance de lavage des mains devenait glissant. Les robinets avec poussoir sont hauts, les vasques basses et le jet d'eau assez fort, d'où les éclaboussures.

C'est toujours le cas.

Madame le Maire indique que l'ajout d'une vanne ou d'un réducteur de pression permettant de réguler le débit d'eau devrait suffire. Elle va contacter le plombier sur ce point.

#### Cours de l'école :

La cours de l'école est vieillissante. Les Représentants de Parents d'Élèves demandent s'il ne serait pas possible d'étudier une réfection générale ou la mise en place de quelques agréments, comme par exemple la réalisation de marquages et tracés au sol.

Les maîtresses indiquent que le sol de la cours étant en mauvais état, les marquages et tracés au sol ne tiennent pas longtemps.

Outre les propositions que pourrait faire la Mairie, il serait peut-être possible de questionner la Caisse des Écoles sur les réalisations envisageables.

Madame le Maire indique que la mairie va voir dans quelle mesure elle ne pourrait pas acheter des jeux de cours pour la maternelle.

#### **L'espace web des Parents d'Élèves :**

Depuis quelques mois, les Représentants de Parents d'Élèves ont mis en place un « espace web des parents d'élèves » sur internet (<http://maternelle.regnier-schmit.net/>). Ils ont mis à disposition des parents divers documents susceptibles de les intéresser (compte rendu du conseil d'école, menus de la cantine, paroles de certains chants, documents du ministère) ainsi qu'une zone « agenda ».

Les Représentants de Parents d'Élèves seraient heureux si les maîtresses leur proposaient régulièrement du contenu (date des prochains spectacles, sorties dans Chamarande, à la bibliothèque, paroles de certaines chansons, etc).

Les maîtresses trouvent que c'est une bonne idée et vont proposer du contenu régulièrement.

Fin de la réunion du conseil d'école. La date du prochain conseil d'école de l'année scolaire n'est pas encore fixée.

Pour les Représentants des Parents d'Élèves,  
Chamarande, le 31 janvier 2013

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter vos Représentants de Parents d'Élèves, de visu à l'école ou par mail à l'adresse [parentsdeleves.bastard@orange.fr](mailto:parentsdeleves.bastard@orange.fr)